

POLITIQUE

Au service de son pays

8 août 2016. Le Président Idriss Déby Itno a prêté serment devant le Conseil Constitutionnel pour un nouveau mandat de cinq ans. Quarante chefs d'Etats africains, des invités de marque et d'imminentes personnalités ont honoré de leur présence cette prestation de serment. La cérémonie s'est déroulée dans le majestueux Auditorium de Sabangali de N'Djaména. Le Président de la République a à cette occasion décliné son projet de société pour ce nouveau quinquennat.

Face aux caméras et aux clics des appareils photos, le Président de la République Idriss Déby Itno s'est solennellement engagé à respecter et faire respecter les lois de la République. Le moment était solennel et chargé de symbole.

Devant la Nation, le Président réélu a décliné son projet. Il a réitéré en d'autres termes mais avec force détail sa promesse de campagne qu'il entend concrétiser pour le bonheur du peuple tchadien.

Selon le Président Déby, la paix et l'unité nationale retrouvées constituent des déterminants décisifs, qu'il convient de renforcer durant ce quinquennat à-t-il tonné.

Pour le cinquième mandat et tirant les leçons du passé, le Président Idriss Déby Itno entend poursuivre « l'amélioration de la qualité de vie, la mise en valeur judicieuse du capital humain et la diversification de notre économie ». Pour y parvenir, il importe de conjuguer les actions publiques et les initiatives privées.

L'accès à l'eau potable est inscrit en lettre d'or au programme présidentiel car

l'eau est une denrée incontournable pour tout développement humain durable. Pour répondre aux sollicitations de plus en plus croissantes des populations, Idriss Déby Itno entend « porter l'accès à l'eau potable de 53 à 83% ». De même il veillera au « doublement de l'aménagement des terres agricoles ». Et ce, pour être conforme avec sa vision selon laquelle : « l'avenir économique de notre pays se construira grâce à une exploitation intelligente de son potentiel agropastoral. » Pour concrétiser cette volonté politique, le Président IDI a déclaré avec fermeté que le budget de l'Etat pour l'exercice 2017 prendra en compte l'aménagement agricole et il en sera ainsi chaque année à-t-il précisé.

Ce quinquennat met aussi l'accent sur le développement rural. Et ce, à juste titre, quand on sait que la population tchadienne est environ 80% rurale, le pays dispose des terres cultivables de l'ordre de 39 millions d'hectares et un cheptel estimé à quatre vingt quatorze millions de têtes, toute espèce confondue, excepté la volaille. La modernisation et la mise en valeur de l'agriculture, de l'élevage, des mines et de l'artisanat retient l'attention du Chef de l'Etat. La modernisation du secteur primaire est aux yeux du Président Déby un moyen de booster l'économie nationale. Comme on le voit, le combat du quinquennat sera de parachever l'œuvre déjà entreprise pour l'atteinte de la sécurité alimentaire et de la constitution d'un tissu industriel solide de transformation locale des produits d'élevage et d'agriculture. cette



vision futuriste du Chef de l'Etat peut créer du travail à la jeunesse tchadienne, victime de la crise de l'emploi.

En effet, les attentes de la jeunesse tchadienne sont inscrites au nombre de priorités présidentielles. Confiant à l'audace de sa jeunesse, Idriss Déby Itno croit à la capacité de celle-ci à « briser toutes les entraves à l'accomplissement de nos ambitions partagées ». Et le Président de la République d'exprimer l'ambition qu'il nourrit pour elle : « Jeunesse Tchadienne, vous pouvez avoir foi en ma détermination résolue à apporter les réponses appropriées aux préoccupations qui vous animent et qui m'engagent. » L'éducation et la formation de la jeunesse occupent une place de choix dans le projet de société dédié à cette frange importante de la société mais considérée comme une bombe à retardement. Du haut de la tribune IDI a paru plus rassurant pour la jeunesse car dit-il: « Les réformes préconisées par les États Généraux de l'Éducation seront parachevées, l'entrepreneuriat des jeunes sera développé, la promotion des sports sera poursuivie et l'accès à l'emploi tant public que privé continuera d'être soutenu. »

La situation de la femme retient également l'attention du Président pour son cinquième mandat. Dans son discours d'investiture, il a magnifié la femme tchadienne dans une prose poétique : « La femme Tchadienne est valeureuse et généreuse, elle est patriote et engagée, elle est responsable et d'une dignité insoupçonnable. Elle mérite l'admiration et la recon-

naissance de la Nation. »

Au regard de l'engagement politique de la compagne de l'homme, son apport à la conduite et à la gestion du foyer, la femme mérite des égards. Elle ne « doit pas être considérée comme la supplétive de l'homme, ni comme sa suppléante, encore moins comme une citoyenne de seconde zone qui soit obligée de quémander sa place naturelle, notamment dans la conduite des affaires publiques. » a martelé IDI. Et de conclure avec fermeté : « La promotion et la protection des droits de la femme, de tous les droits de la femme, seront au centre de mes préoccupations.

La Femme tchadienne aura sa place dans tous les segments de la société nationale en commençant par l'accès à l'éducation. » Ces propos ont arraché des tonnerres d'applaudissement de la gent féminine présente à la cérémonie d'investiture. Comme quoi, des lueurs d'espoir s'annoncent pour la participation de la femme à la gestion publique, mieux à des hautes fonctions poli-

tiques. L'amélioration du climat des affaires, l'énergie, la santé et le désenclavement vers l'extérieur et à l'intérieur du pays figurent dans le projet de société du Chef de l'Etat. Des projets collectifs seront lancés pour parachever les chantiers entamés durant le dernier quinquennat et engagés de nouveaux au profit du peuple tchadien. Le grand chantier du quinquennat sera sans conteste la réalisation des liaisons ferroviaires vers le Soudan et le Cameroun. En clair, la relance de l'économie nationale demeure une des préoccupations présidentielles. Pour y parvenir, la rigueur doit être de mise dans la gestion publique. Ce qui implique l'instauration de la bonne gouvernance dans son acceptation la plus large.

Le dialogue politique reste la voie indiquée pour la cohésion nationale et la réconciliation des cœurs. Dans cette optique, le Président Idriss Déby Itno tend la main aux contestataires de sa légitimité dans un appel patriotique : « Je lance par conséquent un appel sincère à tous mes compatriotes, où qu'ils soient et dans le respect de nos différences, de conjuguer nos énergies positives dans cette œuvre de construction d'une Nation où chacun a sa place. »

Le projet de société du quinquennat est alléchant. En chef d'orchestre et en soldat guerrier, le Président Idriss Déby Itno veillera personnellement sur son application pour le bonheur tant espéré. Il se met ainsi pour un cinquième mandat au service de son pays.

MELOME DJELAR



Le Conseiller

Bulletin d'information et de Communication du Conseil Economique, Social et Culturel (CESC)
BP. 5038 N'Djaména -TCHAD- Téléphone : (+235) 22 53 03 30- N° 8 septembre 2016

Deuxième session ordinaire

Thème : La problématique de l'emploi des jeunes au Tchad : Enjeux et perspectives



Le 2^{ème} Bureau de la Deuxième mandature mis en place le 5 août 2016/ Photo : Kouago ATP

En choisissant le thème : « La problématique de l'emploi des jeunes au Tchad : Enjeux et perspectives », notre institution entend proposer des orientations opérationnelles en faveur de l'emploi des jeunes au Tchad. A cet effet, les conseillers auront à faire l'état des lieux des secteurs pourvoyeurs d'emploi et analyser les dispositifs institutionnels et juridiques de promotion d'emploi. Ils auront en outre, à identifier les obstacles qui limitent la prospérité du marché de travail au Tchad.

Lire P2-3

EVENEMENT

Allocution du Présidente du CESC M. ABDERAMANE MOUCTAR MAHAMAT

(...)

- Distingués invités ;
- Mesdames et Messieurs,

Je voudrais tout d'abord vous exprimer au nom de notre institution, ma pleine gratitude pour avoir rehaussé de votre présence la cérémonie d'ouverture de la deuxième session ordinaire du Conseil Economique, Social et Culturel de l'année 2016.

Votre présence à notre cérémonie témoigne de l'importance que vous avez toujours accordée à notre institution, partant au thème retenu pour cette session.

- Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement;
- Distingués invités ;
- Mesdames et Messieurs.

Au regard de ses attributions constitutionnelles et législatives, le Conseil Economique, Social et Culturel s'est autosaisi, pour sa deuxième session de l'année, du thème : « La problématique de l'emploi des jeunes au Tchad : Enjeux et perspectives ».

En effet, les différents recensements réalisés au Tchad révèlent que la population tchadienne est relativement jeune et connaît un accroissement fulgurant. Cette forte croissance conduit également à une forte progression du nombre de jeunes à la recherche d'emploi. En 2010 par exemple, la population en âge de travailler était de 5 288 000 personnes, soit 46,2% de la population totale. On estime aujourd'hui que plus de 170 000 jeunes en âge de travailler arrivent



M. ABDERAMANE MOUCTAR MAHAMAT
Président du Conseil Economique Social et Culturel

chaque année sur le marché du travail. Si l'on regarde objectivement ces données disponibles sur le sujet, on peut facilement déduire qu'au rythme actuel de création d'emplois au Tchad, il serait très difficile au marché du travail d'absorber ce flux massif de jeunes en quête d'insertion sociale.

Ainsi, à défaut de trouver d'emplois décents, les jeunes se lancent dans des pratiques préjudiciables à leur devenir. La consommation d'alcool et des stupéfiants, la délinquance et autres comportements déviants deviennent un refuge pour les jeunes désemparés.

- Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement;
- Distingués invités ;
- Mesdames et Messieurs.

Dans le souci de juguler la crise liée à l'emploi, les différents gouvernements ont adopté des politiques publiques et créé plusieurs

instruments relatifs à la promotion de l'emploi et de l'entrepreneuriat des jeunes. consulte

Il s'agit entre autres de :

- La Stratégie Education-Formation-Emploi ;
 - L'Office National de la Promotion de l'Emploi (ONAPE)
 - Le Fonds National d'Appui à la Jeunesse (FONAJ) ;
 - Le Fonds d'appui aux artistes Tchadiens (FONAT)
 - Le Fonds National pour la Formation Professionnelle (FONAP) ;
- La modernisation de l'Agriculture et la Réalisation des études en vue de déterminer le

besoin des jeunes en quête d'emploi et les exigences du secteur privé en matière d'emploi s'inscrivent dans la volonté politique visant à créer du travail aux jeunes. La Politique Nationale de L'emploi et de La Formation Professionnelle au Tchad (PNEFP) en cours d'adoption est une illustration de la volonté des pouvoirs publics à créer un climat favorable à la formation professionnelle et à l'emploi.

Selon les moyens disponibles, le gouvernement recrute chaque année sur le budget de l'Etat, des jeunes diplômés à la fonction publique. Pour l'année en cours, plus de 20 000 emplois publics, civils et militaires sont ouverts et plus des ¾ sont déjà pourvus.

En sus de l'emploi public, le secteur privé participe à l'insertion sociale des jeunes par l'ouverture de son marché de travail aux jeunes diplômés, mais expérimentés.

CULTURE

Le Grenier de l'Art et de la culture

En face du Palais du 15 janvier de N'Djaména, coté Ouest de la voie bitumée se tiennent deux majestueux bâtiments. Entre les deux édifices, est dressée de façon aussi imposante, la statue de Kellou Bital Diguel, la tchadienne dont l'effigie représente le sceau de la République. Elle tient dans la main gauche le globe terrestre et la main droite un document maintenu par la poitrine. Dès la voie bitumée, le Musée national est facilement identifiable au Sud de la statue par son bâtiment au fronton duquel est écrit en lettre capitale argentée : "MUSEE NATIONAL".

Créé par la loi N° 13/PR/2011 du 24 mars 2011, le musée national tchadien est un établissement public à caractère administratif doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. C'est le grenier du patrimoine culturel tchadien. Sa mission est de collecter, conserver, valoriser et promouvoir les biens culturels sur toute l'étendue du territoire national.



Le Musée National vu de face

Les objets exposés au Musée National sont d'intérêts historique, ethnographique, archéologique, paléontologique et culturels entre autres. Ces objets sont repartis en sept pavillons.

Au nombre des collections exposés au musée se trouvent par exemple des photos des grandes figures musulmanes tchadiennes, des objets qui datent du néolithique telles que les meules dormantes en pierre polie pour écraser les céréales et d'objets qui témoignent de la riche civilisation Sao. Tous ces objets lèvent un pan de voile sur le passé de nos ancêtres et leur environnement. Au regard de la variété et la richesse des collections du musée, il ya lieu de dire que l'institution est représentative de l'identité culturelle tchadienne. Selon le Directeur de la Documentation et de la Communication du Musée M. Adoum Gariam, « chaque pavillon présente un thème spécifique obéissant à l'exposition permanente. » Le fond culturel du musée s'est constitué au fil du temps par achat, dépôt ou don d'objets faits par de personnes de bonne volonté. Pour enrichir les collections du Musée et susciter davantage l'engouement des visiteurs, les Directions techniques du Musée ont organisé en 2013 et 2014, des campagnes de collecte des biens culturels dans 9 régions du pays. Des missions de collecte d'objets culturels dans les autres régions sont envisagées nous apprend-on.

Le crâne de Toumaï découvert en Juillet 2001 dans le désert de Djourab est conservé au Musée national et attire beaucoup de visiteurs.

C'est une source de fierté nationale. Ceci fait dire aux agents du musée national que la présence dans notre pavillon du crâne de l'ancêtre de l'humanité atteste que le Musée National conserve sept millions d'années de civilisations. C'est un patrimoine de toute l'humanité entière que le musée Tchadien conserve.

Pour le Directeur de la Documentation et de la Communication du Musée « les collections Sao dites « civilisation d'argile » sont d'une importante pédagogie non négligeable car grâce à elles, le public découvre une nouvelle identité du peuple Sao, jusque-là méconnue.» dit-il.

Le musée national est fréquenté par différentes catégories socioprofessionnelles. Les établissements d'enseignements de N'Djaména viennent en tête de liste. Le Directeur Général du Musée National Narayam Ndissebaya explique le taux de fréquentation de son institution avec autant de fierté : « Mes services reçoivent au moins cinq demandes de visite par jour émanant des établissements publics et privés d'enseignement du primaire, du secondaire ou du supérieur de la capitale » Il ajoute : « Des personnalités telles que les diplomates, les touristes, les expatriés en séjour au Tchad visitent régulièrement le musée ».

En effet en 2014 par exemple, le Chef de l'Etat Tunisien M. MOHAMMED MONCEF MARZOUKI en séjour officielle au Tchad a visité le Musée national. Dans le livre d'or mis à la disposition des visiteurs pour recueillir leurs doléances en vue d'améliorer les prestations de service, le Président Tunisien a écrit : « Merci aux gardiens de cette mémoire, la mémoire du Tchad, de l'Afrique et de l'humanité. » La Secrétaire Générale de l'Organisation Internationale de la Francophonie (O.I.F) Mme Jean Mickaëlle

(2014) et les élèves officiers du Nigéria (2015) figurent sur la liste des personnalités ayant visité le musée national. Le guidage des visiteurs est assuré par une équipe de techniciens qualifiés.

Après les formalités d'usage, le visiteur est conduit dans la salle d'exposition permanente où il visite les différents pavillons en suivant les explications du guide.

De manière générale, les visiteurs sortent satisfaits du musée national. Le témoignage le plus éloquent est celui de la délégation du Groupe Biblique Universitaire Francophone (GBUF) qui a

visité le Musée National le 25 août 2016. C'est une forte délégation composée d'au moins quatre cents personnes. Pour M. Makone Eric, universitaire camerounais, membre de la délégation du GBUF « les jeunes, élèves et étudiants doivent visiter le musée pour savoir qu'ils ont une histoire. En le visitant, ils s'apercevront que la colonisation a nié une partie de notre histoire... » Quant à Guinambaye Barrabas, universitaire tchadien, membre de la délégation du GBUF « L'accueil au Musée est formidable. Le Musée National est riche d'objets culturels des différentes communautés tchadiennes. Cependant, j'ai été impressionné par le crâne de Toumaï, considéré comme ancêtre de l'humanité... »

Malgré le taux de fréquentation relativement acceptable, le musée national semble peu connu par le grand public. Dans le souci de rendre plus visible le musée national et augmenté le taux d'attractivité, les responsables de l'institution entendent mettre en place des stratégies de communication en sus de celles utilisées à ce jour. « D'autres stratégies relatives à la médiation culturelle telles les mises en ligne de ses collections, les réalisations des documentaires à la radio et télévision, les interviews, les expositions temporaires et itinérantes, des activités éducatives et culturelles, aller à la rencontre du public sont inscrites dans le plan d'actions du Musée National pour permettre d'augmenter son pouvoir d'attraction et de fidélisation de ses visiteurs. » apprend-on.

Le Musée national est le grenier du patrimoine culturel tchadien. Il permet aux visiteurs de dé-



Une délégation du GBUAF visitant le Musée National

couvrir un pan de l'histoire de nos ancêtres. Il peut être un lieu touristique privilégié. Pour rendre le musée national plus attractif et les prestations des agents plus professionnelles, l'Etat doit former le personnel exerçant au musée dans le domaine de muséologie et de conservation.

Djimet VANZOU

SOCIETE

Des motos abandonnées aux Commissariats

Des centaines d'engins à deux roues sont parquées dans les cours des Commissariats de Sécurité Publique (CSP) et des Brigades Urbaines de N'Djaména. Saisies pour diverses raisons, ces motos qui semblent abandonnées par les « propriétaires » sont exposées aux intempéries. Récit d'une tournée dans quelques Commissariats de Police et Brigades urbaines de la capitale.

<09 août 2016, il est 10H. Nous arrivons à la Brigade Urbaine du 6ème arrondissement au quartier Moursal. A notre entrée, nous trouvons des personnes attroupées, affichant une mine coléreuse. « C'est des justiciables venus pour leurs affaires », nous renseigne un gendarme. Entre deux bureaux distants, sont parquées une cinquantaine de motos, toutes marques confondues, délavées sûrement par les rayons ultras violés. Interrogé sur la provenance de ces engins, notre interlocuteur de gendarme, nous conseille



Les motos dans un parking

sagement de voir le chef de poste pour éclairer nos lanternes. Chose faite. D'un air courtois, le bidasse répond que parmi ces motos arrêtées, certaines ont de propriétaires douteux. « La plupart de ces motos que vous voyez sont arrêtées lors de nos patrouilles de nuit. A défaut de pièces, nous gardons l'engin », nous informe-t-il.

A noter que d'autres motos sont saisies lors des accidents où la Brigade de Circulation routière est sollicitée pour faire les constats. Il arrive souvent que les policiers ou gendarmes tombent sur des engins accidentés sans papiers. Devant cette double infraction (manque de papier et accident) et à défaut de prouver l'appartenance de l'engin, la BCR conduit l'engin dans ses locaux en attendant des preuves. « Et dans ces genres de situation, beaucoup préfèrent abandonner leurs engins qui ne sont pas dédouanés pour la plupart des cas », précise un agent de la sécurité.

Autre lieu, même constat. Nous arrivons au commissariat de police du 7ème Arrondissement de Chagoua. A un jet de pierre de l'entrée principale, se trouve le bureau du chef de poste. En face de ce bâtiment, sont parquées dans un désordre indescriptible, plus d'une quarantaine d'engins exposés au dard du soleil sahélien. D'un air méfiant, le Chef de poste nous informe que parmi ces engins, environ 30% sont saisis sur des voleurs, d'autres sont d'origines douteuses. « Vous savez, l'insécurité dans le 7ème Arrondissement est courante et le

braquage des motos sont aussi fréquents. Nos éléments organisent souvent des contrôles de routine pour vérifier les engins. S'il s'avère qu'une moto est sans papier, nous mettons la main dessus », explique-t-il. L'atmosphère est similaire au commissariat de police du 3ème Arrondissement. Dans la cour, nous trouvons garées comme dans les autres commissariats, une trentaine de motos. Par respect des règles sécuritaires, nous déclinons notre identité, question de mettre en confiance les maîtres des lieux. Dans le respect des consignes à lui données, le flic nous envoie vers le chef de poste. Celui-ci nous reçoit dans un bureau exigu où règne un peu du désordre. D'un air dédaigneux, le ton grave et autoritaire, celui-ci lâche qu'il ne fera pas de pieds de grue derrière les propriétaires des motos pour qu'ils reprennent leurs engins. « Nous faisons notre travail. Moto à problème doit s'expliquer. Sinon nous gardons puis livrons à nos supérieurs », répond-il. Aux Commissariats d'Arrondissements et Brigades Urbaines visités, l'on nous informe que les motos saisies et abandonnées par « les propriétaires » seront transférées au Commissariat central. Mais en réalité ces motos sont des vaches à lait pour certaines « brebis galeuses de policiers et gendarmes ». Selon des sources dignes de foi, nombre de ces motos verront leurs moteurs démontés pour être remplacés par d'autres en état défectueux. Une pratique dont

certains policiers et gendarmes véreux sont passés maîtres. Adam, un boutiquier habitant le quartier Chagoua en sait quelque chose. Ce boutiquier constate sa moto saisie suite à un accident dépourvue de ses organes au moment de récupérer son engin, il apprend à ses dépens qu'un gendarme a changé le moteur de sa moto par un autre en mauvais état. Ce boutiquier se plaint devant le chef de poste mais en vain. Il lui a fallu recourir à

ses cousins de bidasses pour être rétabli dans ses droits. De quelle manière ? Notre boutiquier répond tout simplement qu'à l'arrivée de ses parents militaires, la situation a été décantée.

Autre fait marquant. Au Commissariat de Police du 7ème Arrondissement, nous avons discuté avec un jeune "clando man", entendez (un conducteur de moto taxi) dont la moto a été saisie pour défaut de pièces. Ce jeune homme nous confie qu'il vient de "mouiller la barbe" d'un flic pour récupérer son engin en lui donnant une somme de dix mille francs CFA. Cela se serait passé à l'insu de ses chefs hiérarchiques. Comme quoi, des engins saisis et mis en fourrières peuvent disparaître en un clin d'œil.

Le nombre des motos saisies et abandonnées sous les intempéries augmente chaque jour bien que certaines sont récupérées par leurs propriétaires. A l'heure où vont les choses, on risque de créer des dépotoirs d'engins dans nos Commissariats et Brigades urbaines. N'y a-t-il pas un délai prescrit pour la mise en vente aux enchères des engins abandonnés aux Commissariats ? Ces engins qui s'entassent, risquent de constituer à la longue un problème environnemental. Il est temps que des décisions soient prises pour éviter que nos commissariats et Brigades Urbaines ne se transforment en dépotoirs de ferrailles.

Fernand Fexaude

EVENEMENT

- Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement;
- Distingués invités

plus sûr investissement que nous pourrons faire pour l'avenir de notre pays. C'est pourquoi, les ré-



Une vue des Conseillers de la République

- Mesdames et Messieurs. Malgré les efforts fournis par les pouvoirs publics et le secteur privé en matière de travail, la question de l'emploi est loin d'être résolue. Les jeunes rencontrent d'énormes difficultés pour leur insertion sociale et professionnelle.

La conjoncture économique mondiale caractérisée par la chute des prix du pétrole vient exacerber cette situation sociale délétère, entravant l'éclosion d'un marché propice du travail.

Comment donner satisfaction aux milliers de jeunes qui arrivent sur le marché de travail ?

Conscient que la jeunesse est l'avenir et l'espoir de notre pays, le Président de la République, Chef de l'Etat Son Excellence Idriss Déby Itno a pris un engagement ferme par rapport à l'éducation, la formation et l'emploi de cette frange importante de la population tchadienne à l'occasion de son investiture à la magistrature suprême le 8 août 2016 en ces termes: « Vous offrir une éducation et une formation de qualité, du Primaire au Supérieur, est la condition première d'un plein épanouissement personnel. Mais c'est également, le

formés préconisées par les États Généraux de l'Éducation seront parachevées, l'entrepreneuriat des jeunes sera développé, la promotion des sports sera poursuivie et l'accès à l'emploi tant public que privé continuera d'être soutenu.»

Aussi, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement Pahimi Padacké Albert a lors de la présentation du Programme politique de son Gouvernement devant l'Assemblée Nationale le 25 août 2016, réaffirmé l'engagement de Son Excellence Idriss Déby Itno, Président de la République en matière de lutte contre le chômage, notamment le chômage des jeunes diplômés.

Comme on le voit, l'insertion sociale des jeunes est une préoccupation nationale, un vrai problème social et sonne comme une interpellation.

En dépit des efforts entrepris par le gouvernement en matière de lutte contre le chômage, la problématique de l'emploi des jeunes se pose avec acuité et nécessite notre réflexion.

C'est pourquoi, en sa qualité de conseiller des pouvoirs Exécutif et Législatif en matière économique, sociale et Culturelle, le Conseil

Economique, Social et Culturel se sent interpellé et ne peut rester indifférent face à la situation sociale des jeunes.

En choisissant le thème : « La problématique de l'emploi des jeunes au Tchad : Enjeux et perspectives », notre institution entend proposer des orientations opérationnelles en faveur de l'emploi des jeunes au Tchad. A cet effet, les conseillers auront à faire l'état des lieux des secteurs pourvoyeurs d'emploi et analyser les dispositifs institutionnels de promotion d'emploi. Ils auront en outre, à identifier les obstacles qui limitent la prospérité du marché de travail au Tchad.

- Mesdames et messieurs les conseillers de la République !

Vous vous êtes autosaisis d'un thème concernant l'avenir de la jeunesse tchadienne. Connaissant la détermination qui vous a guidés dans le choix du thème, je reste convaincu que de vos deux semaines de réflexion, sortiront des pistes de solutions à même d'orienter davantage les pouvoirs publics et le secteur privé à veiller à l'insertion sociale des jeunes.

Sur ce, je déclare ouverte la deuxième session ordinaire de 2016 du Conseil Economique, Social et Culturel.

Je vous remercie pour votre aimable attention.

Responsable de la publication :
M. Abderamane Mouctar Mahamat

Comité de rédaction :
Djimet Vanzou
Ahmat Abaya
Abdelrazak Nassi

Collaboration :
Nabia Youkou Deko

Impression :
Imprimerie AGB
Tirage : 2 000 exemplaires

SANTE

Le Diabète

« Je suis diabétique de type 2. Cette maladie a bouleversé ma vie. Mon régime alimentaire a drastiquement changé, mon corps n'est plus le même. J'avale quotidiennement des médicaments », se plaint un patient hospitalisé à la Médecine 2 de l'Hôpital Général de Référence Nationale de N'Djaména. Dans la salle de consultation, une trentaine de personnes, toutes catégories et tous âges confondus, sont venus pour se faire dépister. Au résultat, vingt sont déclarés diabétiques sur la trentaine. Cet échantillon confirme l'expansion de cette maladie métabolique qui se définit par une augmentation constante du taux de glucose dans le sang (hyperglycémie). « Cette maladie est devenue une pandémie et son explosion dans la société nous inquiète », lâche Mahamat Saleh, un médecin généraliste.

Pour lui, la glycémie reflète l'équilibre entre les entrées de glucose dans la circulation sanguine par les cellules des différents organes. On parle généralement de diabète poursuit-il, lorsque l'on constate à deux reprises, une glycémie à jeun supérieure ou égale à 1,17 g/l. « Les antécédents familiaux, le surpoids, la sédentarité, l'hypertension artérielle, l'excès de cholestérol, la femme ayant accouché d'un enfant de plus de 4 kilogrammes... sont autant de raisons de rechercher un diabète » précise Dr Mahamat Saleh

Le glucose dans notre organisme

Le diabète est l'effet du glucose, un sucre que l'on trouve dans le sang. Selon M. Galli Youkou Deko, diplômé en santé communautaire le glucose « est utilisable par l'organisme et en représente ainsi le principal « carburant ». Il provient soit des glucides (sucre) de notre alimentation à partir des acides aminés (constituants des protéines) et des lipides (graisses). Tous nos organes ont besoin de cette source d'énergie pour fonctionner. Au niveau de certains organes tels que le foie, les tissus gras, le glucose peut être stocké pour un emploi ultérieur. »

Pour lui, le facteur héréditaire joue également un rôle important dans le déclenchement du diabète : un enfant ayant un parent diabétique le devient lui-même dans un cas sur trois. Avec deux parents diabétiques, le risque est de 50%.

Les deux formes de diabète D'après les informations reçues, il y a deux formes de diabète qui sont le

diabète de types 2 et le diabète insulino-dépendant. Le premier est une maladie chronique, d'évolution lente, indolore dont les effets ne sont en général visibles qu'après de longues années. « Les premiers signes, très variables, peuvent être la somno-

chez des personnes souffrant souvent d'excès de poids. Il est dû à une diminution de la production d'insuline par le pancréas à laquelle s'ajoute souvent une mauvaise utilisation de celle-ci par l'organisme.

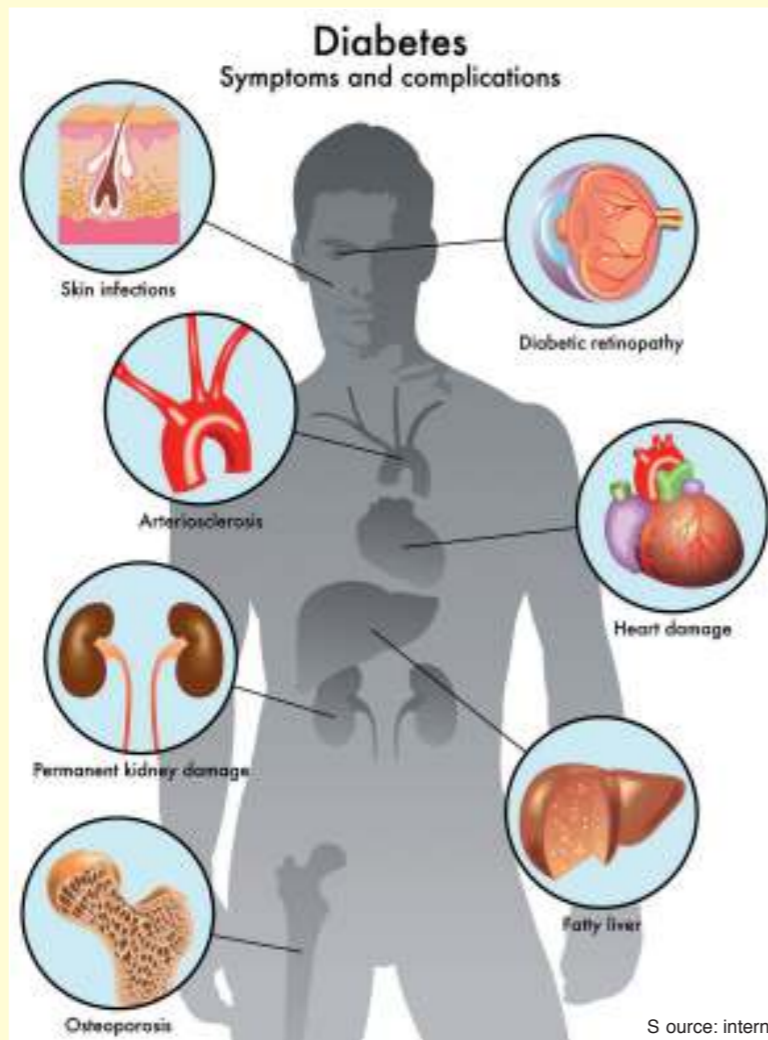
Le régime alimentaire et une activité physique adaptée, éventuellement associés à des médicaments, traitent ce type de diabète.

Les risques du diabète

L'hyperglycémie pendant une période prolongée expose les diabétiques à de multiples et sérieuses complications en particulier au niveau des gros et petits vaisseaux sanguins, des reins, des nerfs et des yeux. Le diabète favorise la formation de plaques d'athérome : ces amas gras contiennent du cholestérol qui peuvent grossir jusqu'à boucher les vaisseaux sanguins. Le risque de maladies cardiovasculaires augmente alors, l'obstruction de vaisseaux pouvant provoquer des acci-

dents au niveau du cœur. Le diabète augmente également le risque d'hypertension artérielle. Par ailleurs, l'obstruction des vaisseaux de l'œil peut provoquer une atteinte de la rétine pouvant aller jusqu'à la cécité. D'autres complications, rénales ou nerveuses peuvent également apparaître.

Suite page 5



Source: internet

EVENEMENT

Renouvellement du Bureau du CESC

Le Conseil Economique, Social et Culturel a tenu une Assemblée Plénière extraordinaire le 5 août 2016. cette Assemblée a été présidée par le Secrétaire Général Adjoint de la Présidence de la République, M. Ahmat Djidda.

La plénière a commencé par la vérification de la présence des Conseillers. Ainsi, l'appel nominal a donné 23 Conseillers présents, 6 excusés sur les 30 que compte l'Institution. Le quorum de 2/3 étant largement dépassé, l'Assemblée doit valablement délibérer sur le point inscrit à l'ordre du jour : Le renouvellement du bureau du CESC.

A cette occasion, le Bureau a connu un léger remaniement. M. Abderramane Mouctar Mahamat, nommé membre du Conseil Economique, Social et Culturel par le Décret N° 271/PR/2016 du 15 mars 2016 et désigné Président de ladite institution par ses collègues conseillers en mars dernier a été reconduit dans ses fonctions. Il y a eu deux entrées et deux sorties dans le bureau.

En installant les nouveaux membres du Bureau, le secrétaire Général Adjoint de la Présidence de la République a recommandé à celui-ci de se mettre au travail dans un esprit d'équipe pour le rayonnement de l'institution. « Nous voulons que le Conseil Economique, Social et Culturel retrouve ses lettres de noblesse », a lancé M. Ahmat Djidda.

Le Président du CESC reconduit se dit satisfait pour la marque de confiance renouvelée en sa modeste personne par ses collègues conseillers. Il invite par conséquent tous les conseillers à la collaboration et à la synergie d'action pour mieux accomplir leur mission car dit-il : « Nous avons des grands dossiers à traiter dans les jours à venir pour la bonne marche de notre République. Pour ce faire, nous devons travailler durement ensemble pour proposer au Gouvernement, des solutions aux problèmes socioéconomiques et culturels que rencontre notre société » A la fin de la cérémonie, deux conseillers ont émis des avis contraires. Pour le Président du Conseil Economique, c'est une opinion qu'il convient de mettre à l'actif de la démocratie. L'essentiel est que le bureau a été renouvelé dans le respect de la différence d'opinion des uns et des autres.

Abdelrazakh Nassi Vanzou

Le nouveau Bureau du CESC

Président : ABDERRAMANE MOUCTAR MAHAMAT

Vice Présidente : Mme HAOUA GAMANE

Questeur : MAHAMAT MAHADI ACHEIKH

1^{er} rapporteur : Dr GANONE TEDANG

2^{ème} rapporteur : Dr ABDERRAMANE ISSA YOUSSEF

3^{ème} rapporteur : Mme OUSSOUMRI DJIMASRA

4^{ème} rapporteur : YACOUB SOUGUI TOUGOUTA

Suite de la page 4

Traitement et préventions

Le diabète sous toutes ses formes peut être stabilisé par l'équilibre de la glycémie afin de prévenir les complications. « Dans certains cas, notamment lorsque le diabète est récent, un régime alimentaire pour perdre du poids est une solution. Si cela ne suffit pas, le médecin aura alors recours en complément aux antidiabétiques par voie orale qui stimulent la production par l'organisme », conseille David Darang, nutritionniste de formation, avant d'ajouter : « Si ces traitements ne sont pas suffisants après un certain temps, il sera possible d'utiliser des injections d'insuline. Dans le cas du diabète in-

sulino-dépendant, seul le traitement à l'insuline est efficace ».

Prévention par les activités sportives Une bonne hygiène alimentaire et une activité physique régulière de trente minutes environs, trois fois par semaine sont les piliers de la prévention. « Il faut supprimer le tabac qui augmente les risques de complications cardiovasculaires en cas de diabète et adopter une hygiène corporelle attentive : soins des pieds, hygiène corporelle bucco-dentaire. La solution la plus efficace reste un dépistage précoce permettant d'éviter les complications à long terme. Il convient de pratiquer une activité sportive qui permet d'avoir une bonne condition physique, de s'épa-

nour psychologiquement mais également de prévenir les maladies cardio-vasculaires, l'hypertension artérielle, l'apparition du cancer, de maîtriser son stress, de maintenir un poids de forme ou de permettre de ne pas reprendre des kilos après un régime », insiste notre nutritionniste. Prévenir vaut mieux que guérir. Le sport a un effet préventif et curatif pour le diabète en raison de son effet hypoglycémiant. Il est important de pratiquer le sport d'une durée d'au moins 30 minutes, trois fois par semaine. Tel que recommandé par les professionnels de la santé, pratiquer une activité physique et sportive représente un véritable traitement préventif d'un diabète de type 2.